

*Les subsides*

Britannique, 7.9 p. 100 et en Alberta, 10.1 p. 100. Au Québec, ce n'est seulement que 5 p. 100.

• (1550)

Voyons maintenant quelles seraient les raisons pour lesquelles, dans la province de Québec, l'industrie touristique ne fait pas aussi bien que celle des autres provinces, malgré que nous pouvons dire que la province de Québec est probablement la province la plus rapprochée du plus grand bassin de population de l'Amérique du Nord, quand on compte Toronto, Ottawa, New York, Boston, Philadelphie et ainsi de suite. On découvre qu'une des raisons sérieuses pour laquelle l'industrie touristique ne fait pas aussi bien dans la province de Québec, c'est que chaque emploi créé dans l'industrie touristique y a coûté 3,084 dollars, alors qu'en Ontario le coût d'un emploi dans l'industrie touristique se chiffre à 2,077 dollars. Et il faut aller en Alberta, monsieur le Président, pour trouver des chiffres supérieurs à ceux de la province de Québec, pour ce qui est du coût d'un emploi.

Voyons maintenant quelle a été la performance, en fait, des diverses provinces, si on les compare à la province de Québec pour ce qui est de l'importance de l'industrie touristique. Au Nouveau-Brunswick l'industrie touristique voit des augmentations constantes, et elle représente 5.7 p. 100 du total des industries, alors que dans la province de Québec l'industrie touristique ne représente que 5.4 p. 100.

Si on regarde ce qui se passe dans les autres provinces, la province d'Ontario qui ne compte sûrement pas le double de la population de la province de Québec, c'est plus que le double des revenus bruts venant de l'industrie touristique, soit 8.9 milliards de dollars, alors que dans la province de Québec, cela se situe à 5.2 milliards de dollars. Cela représente, par rapport à toutes les industries dans la province d'Ontario, 6.3 p. 100, alors que dans la province de Québec cela ne représente que 5.4 p. 100. Et c'est l'histoire à travers le pays... L'industrie touristique, malgré tous les avantages et tous les attributs naturels que le Québec offre à l'industrie touristique et aux touristes... c'est dans la province de Québec que l'importance du tourisme est le plus faible.

Je désire, dans les quelques minutes qui vont suivre, monsieur le Président, examiner avec mes collègues quelles sont les raisons principales de cette déficience aussi sérieuse et aussi grande. Tout d'abord, voyons les tracasseries qui ont été introduites par le gouvernement actuel du Québec, et ce depuis quelques années. Je dois tout d'abord rappeler à mes collègues l'introduction de la Loi 101 par exemple, le projet de loi 17 et le projet de loi 43, de même que le coût des taxes élevées, bien supérieur pour ce qui est de l'essence par exemple; sur la boisson, les taxes sont bien supérieures à la moyenne canadienne; les taxes municipales sont supérieures dans bien des cas à toutes les taxes imposées par les autres provinces.

Il y a quelques années les chiffres nous indiquaient que la charge fiscale par chambre, par année, pour un hôtel comme le Reine Elisabeth à Montréal était de 1,800 dollars. Il y avait un prix à payer, par chambre et par année, de 1,800 dollars de taxes de toutes sortes: taxes municipales, scolaires, foncières, taxes sur la boisson, sur les permis pour les bars, les salles à manger, et ainsi de suite, alors que pour l'industrie en concurrence avec l'hôtel Reine Elisabeth, soit l'industrie touristique de Boston ou de Philadelphie, ou du Vermont, ou des chutes

Niagara, c'était de 300 à 800 dollars, soit dans bien des cas bien moins que la moitié de la charge fiscale que les hôteliers de la province de Québec subissent. La loi 101... Naturellement, les gens qui vont tourner le dos à la province de Québec en tant que site intéressant et objectif de voyage ne vont pas écrire au ministère du Tourisme de la province de Québec ou du Canada en expliquant: «Je regrette, mais la dernière fois que nous y sommes allés, nous avons été incapables de nous diriger sans arrêter à maintes reprises pour nous informer, puisqu'il n'y avait pas d'indications dans notre langue... Et si vous croyez qu'il n'y a que des Canadiens de langue française qui vivent dans la province de Québec et qu'il n'y a que ceux-là que vous invitez, eh bien, nous allons aller ailleurs».

C'est probablement la raison pour laquelle les chiffres de la province d'Ontario, monsieur le Président, que j'indiquais tantôt, sont bien supérieurs en termes de performance que ceux de l'industrie touristique au Québec. Alors qu'en Ontario, comme je l'indiquais, c'était presque neuf milliards de dollars de recettes, 8.9 milliards, dans le Québec on compte à peine cinq milliards de dollars. C'est presque la moitié!

Alors j'espère... Le futur gouvernement libéral que M. Bourassa mettra en place pourra voir à corriger les injustices qui sont causées par la Loi 101, de même que les injustices causées à l'industrie touristique de leur province.

Le projet de loi 43, monsieur le Président, est absolument aberrant puisqu'il va imposer à l'industrie touristique de donner des salaires supérieurs à ceux qui travaillent, à ceux qui reçoivent une partie de leur traitement sous forme de pourboires, et cela va créer des difficultés à toute l'industrie puisque certains devront d'abord augmenter les salaires de leurs employés et ensuite peut-être aussi diminuer leur personnel, provoquant ainsi et ayant comme conséquence, monsieur le Président, un service bien inférieur au service auquel le public touristique a droit. C'est une des difficultés.

Alors qu'on a changé de ministre, et que le ministre responsable est le député du comté de Prévost, comté à caractère touristique, puisque j'y habite, c'est la circonscription du nouveau ministre, dis-je, j'espère qu'il sera sensible aux représentations que la population qui travaille dans l'industrie touristique va lui faire ainsi qu'au gouvernement et à son prédécesseur. Et j'espère qu'ils ont réussi ces gens-là, les travailleurs de l'industrie de la restauration, à le convaincre et à convaincre le gouvernement péquiste des multiples difficultés que cette loi pourrait représenter pour l'industrie touristique. Et c'est la même chose, monsieur le Président, pour la Loi 17. La Loi 17 qui représenterait ni plus ni moins que la fermeture de restaurants ou d'hôtels si quelques employés syndiqués décident de faire la grève, parce qu'on empêche même au propriétaire, à son épouse et sa famille d'assurer le service pendant que ces employés sont en grève. Alors qu'on parle de syndiquer davantage et de plus en plus les employés de la restauration, il est absolument aberrant qu'une loi semblable soit introduite à un moment où, dans la province de Québec, le taux de chômage est si élevé.

Regardons par exemple d'autres taxes de toutes formes et de toutes sortes. La taxe qu'on impose à la clientèle qui vient de Montréal surtout, et qui se dirige vers les Laurentides. Ils sont obligés de payer maintenant, en plus de taxes bien supérieures au reste du pays, sur l'essence, ils doivent payer pas moins d'une moyenne de 4 à 5 dollars par voyage pour utiliser les routes, et c'est la seule région au Canada où les gens sont